

	INSTRUCTION	Référence MEA-MEM-007-Edition 4
	Politique Sécurité Technivap	Edition du : 03/01/2025
		Page : 1 / 1

Le présent document vient compléter la politique communiquée par le Groupe, notamment en précisant les grands axes stratégiques propres à la Société Technivap et à ses activités.

Conscient des risques liés à notre activité, Technivap place la sécurité de ses collaborateurs et partenaires au premier plan.

Cette stratégie se veut réaliste et efficace, elle implique le concours de l'ensemble des collaborateurs et s'organise autour de cinq principes :

- La conformité réglementaire
- La consultation et participation des salariés
- La sensibilisation et formation à la sécurité
- L'information et communication
- L'élimination ou la réduction du danger à sa source

Ainsi, je m'engage à mettre en œuvre toutes les mesures et ressources nécessaires :

- A ce que cette politique soit déclinée en objectifs opérationnels que je validerai, en cohérence avec les valeurs et principes directeurs de cette politique
- A surveiller régulièrement l'atteinte des objectifs, principalement lors des revues mensuelles et annuelles de Direction
- A veiller au respect des exigences clients, légales et réglementaires applicables
- A veiller à l'amélioration continue et à procurer des conditions de travail sûres et appropriées

La présente déclaration implique l'adhésion de chacun des acteurs de la société.

La consultation et la participation de chaque collaborateur sont essentielles pour assurer des conditions de travail saines et optimales.

La politique sécurité, disponible sur notre site Internet, est à disposition de toute partie intéressée qui en ferait la demande au Responsable QHSE.

Anne-Sophie Lafleur, Directrice Générale

Signature :

